

**L'INVISIBILITE DE LA NATURE COMME UN FREIN A SA PRISE EN COMPTE DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT :  
L'EXEMPLE DES RIPISYLVES**

**Direction du stage :** Simon DUFOUR (Université Rennes 2) et Yves-François LE LAY (ENS de Lyon)

**CONTEXTE**

La capacité à identifier, à nommer et à problématiser un objet de nature ou une question environnementale est connue pour être un facteur important de prise en compte dans les politiques de gestion de l'environnement. L'objectif de ce stage est d'évaluer la visibilité d'un objet particulier, les ripisylves, dont le rôle socio-écologique est important, mais dont la prise en compte reste lacunaire. L'hypothèse qu'il conviendra de tester est que cette prise en compte partielle est en partie liée à la relative invisibilité des ripisylves dans la société.

**METHODE**

La mission est triple. Il s'agira :

- a) d'évaluer la visibilité de l'objet « ripisylve » au moyen d'une enquête auprès de différents acteurs (riverains, scientifiques, gestionnaires, etc.),
- b) d'estimer la prise en compte de cet objet dans la gestion de l'environnement par l'analyse d'outils (ex. plans de gestion) ou de textes (ex. directives européennes) à différentes échelles spatiales (locale, nationale, européenne)
- c) et de produire une analyse croisée de ces deux évaluations.

Le travail sera basé sur une synthèse bibliographique, un questionnaire et une analyse de discours.

**PROFIL RECHERCHÉ**

Le stage est destiné prioritairement à un étudiant de M2 ou de M1, ayant étudié la géographie, l'histoire ou la sociologie. Toutefois, tout parcours en sciences humaines et sociales ou en environnement pourra être valorisé.

- Intérêt pour les milieux aquatiques et la gestion de l'environnement
- Intérêt pour les approches quantitatives et l'analyse documentaire
- Le permis B serait apprécié.

**CONDITIONS MATERIELLES DU STAGE**

- Le stage couvre une durée de 6 mois. Selon les disponibilités de la personne choisie, il débutera en février ou en mars 2018.
- L'étudiant.e sera accueilli.e dans les locaux de l'ENS de Lyon, au sein de l'UMR 5600 Environnement Ville Société ou dans ceux de l'université Rennes 2 (UMR LETG à Rennes)
- Il touchera une indemnité de stage correspondant aux grilles officielles en vigueur.
- Les éventuels frais de missions seront pris en charge.

**CANDIDATURE**

Envoyer une lettre de motivation et un CV à [simon.dufour@univ-rennes2.fr](mailto:simon.dufour@univ-rennes2.fr) et [yves-francois.le-lay@ens-lyon.fr](mailto:yves-francois.le-lay@ens-lyon.fr), avant le 15 janvier 2018.

Le recrutement du stagiaire se fera suite à un entretien qui se déroulera courant janvier.